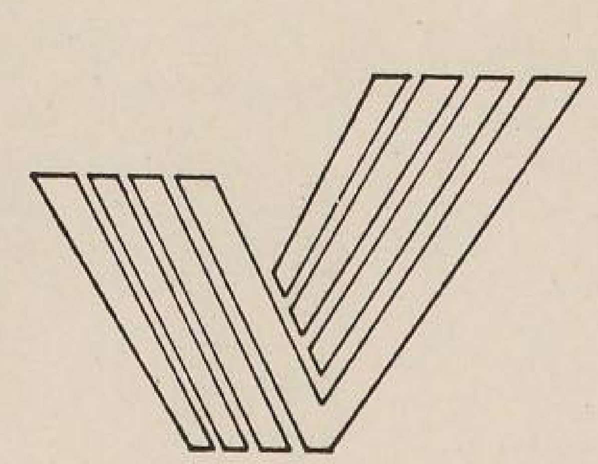


Alexandre BOLO
U.D.R.
Représentant
Député de Loire-Atlantique

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 MARS 1973

1re CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE



L'UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES

POUR LE SOUTIEN AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ET A LA POLITIQUE CHOISIE
PAR LES FRANÇAIS EN 1969

NANTAIS, NANTAISES,

Votre confiance nous a placés, dimanche dernier, largement en tête des candidats refusant le Programme Commun socialo-communiste.

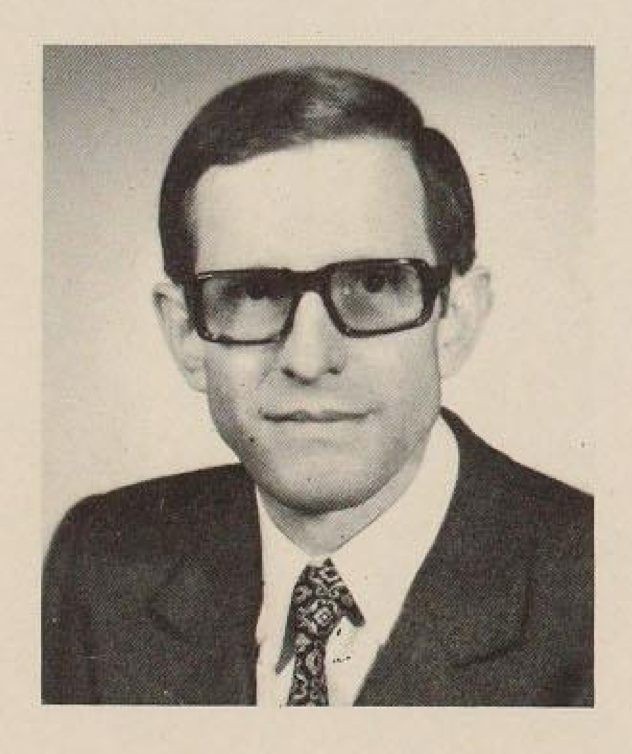
Votre confiance nous honore et nous engage à poursuivre notre action.

Le scrutin de dimanche dernier a démontré qu'il existait dans notre circonscription une véritable majorité pour les options définies par le Président de la République :

le PROGRÈS SOCIAL et la LIBERTÉ

Cette majorité doit se rassembler dimanche prochain.

S'il est évident que nous tiendrons le plus grand compte des préférences que vous avez légitimement exprimées le 4 MARS, il est pourtant certain que l'heure n'est plus aux réticences car il s'agit aujourd'hui, en choisissant son député, de choisir entre deux sociétés :



Suppléant : André PESTEL
Indépendant giscardien
Professeur de Lycée

- **l'une est la société libérale et spiritualiste** représentée par un Etat que régissent les règles de la démocratie ; c'est celle que nous défendons.
- **l'autre est la société totalitaire et matérialiste** que nous propose le programme commun.

La nouvelle législature sera celle d'une meilleure répartition, entre les Français, de la prospérité que, grâce à vous, nous avons créée. Nous sommes les seuls — nos réalisations le prouvent — à pouvoir mener à bien cette entreprise.

Votez Alexandre BOLO

Député

nantaise de presse